

N/REF : 9/09/2026 16H31 C:263561 I:33127
V/REF : OSMIL808859709
V/Email reçu le Mercredi 09/09/2026 à 16H31

SDC 'Résidence Le Surieux'
C/O FONCIA ECHIROLLES
1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : LE SURIEUX
2 a 18 PLACE BEAUMARCHAIS
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 14 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2-18 PLACE BEAUMARCHAIS - RESIDENCE LE SURIEUX MONTEE 14

CONTACTS :

MR CHRISTIAN BUIGUES 06.60.37.33.42

MR JOEL BIGEON 06.19.64.83.52

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES MONTEE 14
SUPPRESION DE L'EAU DANS LES CAVES

Donneur d'ordre : Mr V. MARQUIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/09/2026 A 09H00:

PAS DE BOUCHON REPÈRE

PRESENCE D'UN TROU SUR LA COLONNE HORIZONTALE DES EAUX USÉES

PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER POUR REMPLACEMENT DU MORCEAU DE

FONTE POUR POUVOIR COLMATER CAR IMPOSSIBLE DE COLLER OU DE REBOUCHER LE

TROU SUR L'EMBRANCHEMENT

NETTOYAGE ET DESINFECTION SUITE AUX REFOULEMENTS

REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 13/09/26 A 00H26 VINCENT.MARQUIS@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41	29,41
1,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 10/09	1	68,75	85,93
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,63	40,63
TOTAL H.T.				155,97
T.V.A. a 10,00%				15,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>171,56</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN